



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

modes de garde

Question écrite n° 57935

Texte de la question

M. Bruno Le Roux appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les inégalités en matière d'aide octroyée pour l'emploi de garde d'enfant à domicile. Face au manque criant de places en crèche et au déficit du nombre d'assistantes maternelles, le recours à des gardes d'enfants à domicile constitue souvent le seul moyen de garde mais il peut également s'avérer le plus onéreux. Ainsi, différents dispositifs d'aide particuliers existent dans certaines régions, départements ou villes, afin de compenser les surcoûts liés à l'intervention d'une assistante maternelle ou d'une garde à domicile. Cependant on peut constater des disparités importantes, voire une absence totale d'aide financière dans certaines collectivités territoriales. Ainsi, une famille, qui pourrait bénéficier d'une aide de 100 euros dans le département des Hauts-de-Seine, n'obtiendrait par exemple que 50 euros à Paris mais ne recevrait aucune aide dans certaines communes de Seine-Saint-Denis. Il paraît donc indispensable de pallier l'absence de ce type d'aides dans certaines régions, départements ou communes afin de répondre aux besoins des familles et d'harmoniser les systèmes d'aides locales pour la garde d'enfant à domicile. Aussi, il souhaiterait connaître ses intentions concernant la nécessité d'octroyer des aides financières de façon égale sur l'ensemble du territoire et permettre aux familles les plus modestes de pouvoir faire un véritable choix quant au mode de garde de leurs enfants.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57935

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 8 septembre 2009, page 8440

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)